



Au jour le jour

Bulletin de la Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine

Vol. XVI, N° 9, Déc. 2003

Mot du président

Chers membres

Le conseil d'administration et le personnel de la Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine vous offrent leurs meilleurs vœux à l'occasion des Fêtes de Noël. Que la nouvelle année vous apporte bonheur, santé et prospérité.

Le 14 novembre dernier nous quittait Claudine Provost qui terminait son contrat. Après 40 semaines au sein de notre équipe Mme Provost a accompli un travail de titan dans nos archives. Elle a traité plusieurs fonds privés et administratifs. Il faut dire qu'un ménage s'imposait car, faute de subvention, ce dossier avait été mis de côté depuis au moins 4 ans. De plus, Claudine a travaillé dans le guide de l'utilisateur pour le logiciel ARCHI-LOG (W). Merci Claudine.

Un gros merci à nos bénévoles, petites abeilles infatigables qui nous ont aidés tout au long de l'année. Merci aussi à nos membres qui renouvellent leur cotisation nous permettant ainsi de continuer notre travail. À cet effet, un simple rappel de ne pas oublier de nous envoyer votre renouvellement de carte de membre. Les tarifs sont les mêmes que l'an passé : 25\$ individuel et 40\$ familial.

En terminant, profitez de la période des Fêtes pour vous reposer et faire le plein d'énergie. Nous ferons de même afin de continuer à offrir des services de qualité. La SHLM sera fermée du 22 décembre 2003 au 5 janvier 2004. Nos activités reprendront normalement le 6 janvier. La soirée de généalogie, quant à elle, reprendra le 5 janvier au soir. N'oubliez pas de mettre à votre agenda la conférence du 21 janvier. Nous faisons relâche pour décembre.

René Jolicoeur, président

CONFÉRENCES

Notre prochaine conférence aura lieu le 21 janvier au 247, rue Sainte-Marie (étage), à 20h.

***Frontière Etats-Unis/Canada
18^e et 19^e siècle***

Le conférencier : **Mark Vinet**
Historien, auteur et avocat

SOMMAIRE

Nouvelle... de la SHLM.....	2
Inventaire des biens de	3
L'excommunication à son.....	5
Lettre du Dr Brisson	6
Cap-Aux-Diamants	7
Le coin du livre	8

Nouvelles de la SHLM

La SHLM accueille régulièrement de nouveaux membres. Il nous fait plaisir de souligner l'adhésion des dernières personnes à joindre nos rangs et de leur souhaiter la bienvenue :

- Monsieur Clark Shea, Surrey, BC (469)
- Monsieur Paul Moquin, Brossard (470)

Conférence

Les conférences font relâche en décembre, mais dès janvier elles seront de retour. Pour débiter l'année en beauté, notre conférencier sera Monsieur Mark Vinet. Vous pouvez aller visiter son site Internet www.markvinet.com. Suite à la conférence, Monsieur Vinet nous offrira la chance de nous procurer ses livres au prix spécial de \$20.00 chacun.

- LE QUÉBEC/CANADA ET LA GUERRE DE SÉCESSION AMÉRICAINE 1861-1865
- CANADA AND THE AMERICAN CIVIL WAR : Prelude To War

Erratum

Nous tenons à faire toutes nos excuses auprès de Monsieur Jean Joly (132). Le mois dernier nous avons omis le premier paragraphe de son article CAP-AUX-DIAMANTS. Nous produisons de nouveau cet article, mais cette fois-ci au complet. Encore toutes nos excuses.

COLLOQUE 7 FÉVRIER 2004

En 2004, nous célébrerons le 400^e anniversaire de l'arrivée de Samuel de Champlain. Afin de souligner cet événement, nous préparons, en collaboration avec Monsieur Réal Houde du service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire de la polyvalente La Magdeleine, un colloque dont la thématique sera « Histoire et Spiritualité ». À cette occasion, nous désirons diffuser l'histoire locale et régionale, les liens entre Français et Amérindiens ainsi que l'importance et l'impact de Samuel de Champlain sur les populations lors de la colonisation du Bas-Canada, aujourd'hui la province de Québec.

Au cours de cette journée, des étudiants de l'école La Magdeleine assisteront à ce colloque afin d'assurer la continuité de la diffusion de notre richesse patrimoniale.

Aussi, nous désirons que les aînés bâtisseurs de notre pays assistent à cette journée.

Nous avons établi un programme qui comprend des conférenciers, un atelier sur la généalogie, un spectacle interculturel qui serait présenté par des élèves Francophones et Amérindiens, ainsi qu'une visite guidée de l'arrondissement historique de La Prairie (facultatif). Nous vous invitons donc à cette journée de partage et de célébration afin d'encourager la relève à diffuser notre histoire.

J'ai joint à la présente le dépliant publicitaire comprenant les coûts et le coupon de participation. Les pauses-santé et le repas du midi seront offerts gratuitement à tous les participants.

COLLOQUE

Le 7 février 2004

École de La Magdeleine, La Prairie

Titre : Histoire et spiritualité ; Premier contact

PROGRAMME

9h	Mot de bienvenue
9h15	Présentation de la programmation
9h30	1 ^{er} Conférencier : Ben Giboe – La filière Francophone; l'héritage de Champlain
10h15	Pause-santé gracieuseté de IGA Vallée, La Prairie
10h30	Atelier sur la généalogie 1 ^{ère} partie Comment retracer ses ancêtres
12h-13h15	Dîner (gratuit cafétéria de l'école)
13h15	2 ^e Conférence : Marcel Trudel historien; Samuel de Champlain
2h00	Atelier sur la généalogie 2 ^e partie
2h45	Pause-santé gracieuseté de IGA Vallée, La Prairie
3h00	Spectacle : Français-Amérindien
3h30	Fin du colloque
3h45	Visite guidée du Vieux La Prairie (Si la température le permet)

Inventaire des biens de la communauté
de Pierre Ganier et de feu
De Catherine Daubigeon (1^{re} partie)

Par Marie Gagné (316)

Léon Roy, dans son dictionnaire de généalogie, définit l'inventaire post-décès comme suit :

« C'est un acte dressé généralement par un notaire à l'effet de constater en détail l'existence, le nombre et la nature des biens meubles, effets, marchandises, deniers comptants, billets, titres, papiers, créances et dettes d'une succession ou d'une communauté dissoute. Rédigé dans les jours suivant le décès, à la demande des enfants, de la veuve ou du veuf ou d'un tiers en droit de l'exiger selon les coutumes régionales, les statuts matrimoniaux ou les droits successoraux, il énumère les biens du défunt, essentiellement mobiliers, englobant créances et dettes, les papiers de famille ne faisant souvent aucune grâce d'aucune cuillère ni d'aucune bobine de fil, ni vêtement usagé. Sa fréquence variera selon les régions, les coutumes et surtout selon les situations juridiques. Son contenu capital du point de vue documentaire, décrivant minutieusement le cadre, le décor et les meubles du défunt. A partir d'inventaire après décès, certains chercheurs ont pu réaliser des maquettes très fidèles de la salle commune ou de la chambre de leurs aïeux du XVIII^e. Au plan généalogique : il contient d'utiles informations quant aux héritiers du défunt et leur établissement. Quant au contrat de mariage du défunt, en principe cité avec sa référence précise (date et nom du notaire), il figure au nombre des papiers de famille. Les autres papiers, cités avec lui, pouvant souvent être recherchés et également exploités. La plupart du temps l'inventaire après décès sera à rechercher dans les archives notariales, de la même façon qu'un contrat de mariage. ¹ »

Avant de vous décrire l'inventaire des biens de la communauté de Pierre Ganier et de feu Catherine Daubigeon, je vous invite à faire la connaissance de Pierre Ganier, de son épouse Catherine Daubigeon et de leurs treize enfants.

Pierre Ganier

Pierre Ganier est le fils de Pierre Gasnier (mon ancêtre) et de Marguerite Rosée. Il est baptisé le 24

février 1645 à Saint-Cosme-de-Vair, province du Maine en France. Son parrain est Vincent Golin, fils de Vincent et sa marraine Anne Trihoire ². À huit ans, Pierre Ganier traverse l'Atlantique, en 1653, avec ses parents et deux frères plus jeunes : Louis et Nicolas. Ses frères aînés, des jumeaux, Jacques et Jean sont décédés en bas âge. Peu de temps après son arrivée en Nouvelle-France, il a une petite sœur Marguerite née le 17 septembre 1653 à Sainte-Anne-de-Beaupré. En 1656, son père décède des fièvres lentes; alors sa mère décide de prendre le canot pour se rendre à Montréal avec lui, Nicolas et Marguerite, laissant sur la côte de Beaupré son fils Louis qui prendra le surnom de Bellavance, devenant ainsi l'ancêtre des Bellavance d'Amérique ³.

À Montréal, la famille habite la contrée Saint-Joseph. Ce territoire de Saint-Joseph est immense et comprend les paroisses Sainte-Cunégonde, Saint-Antoine, Saint-Joseph et une partie de Sainte-Hélène d'aujourd'hui. D'après le terrier de Montréal, réalisé par l'historien Marcel Trudel, cette terre se trouve à 6 arpents à l'est de l'actuelle rue Lambert-Closse ³.

En 1663, Pierre Ganier s'engage dans la milice de Montréal. Il est membre de la XIII^e escouade, avec son beau-père Guillaume Étienne dit le Sabre, le second mari de Marguerite Rosée. En 1666, il est recensé avec sa mère ses frères Louis, sûrement de passage à Montréal, et Nicolas. Le recensement de 1667 dénombre les mêmes membres que le premier recensement de la Nouvelle-France, bien que déjà Pierre Ganier soit cité comme colon établi à la seigneurie de La Prairie de la Magdeleine ^{3,4,5}.

En effet, cette seigneurie, propriété des pères jésuites qu'ils ont reçue en 1647 de monsieur François de Lauzon, peut enfin recevoir ses premiers habitants sans danger puisqu'il y a une accalmie des guerres iroquoises ^{4,6}.

Pierre Ganier est un de ces premiers colons. En 1670, plus précisément le 19 novembre, il épouse Catherine Daubigeon, la fille de feu Julien Daubigeon et de Perrine Meunier. Leur acte de mariage est le premier inscrit dans le registre paroissial de l'église de la Nativité-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie de La Prairie ^{4,7}.

Catherine Daubigeon

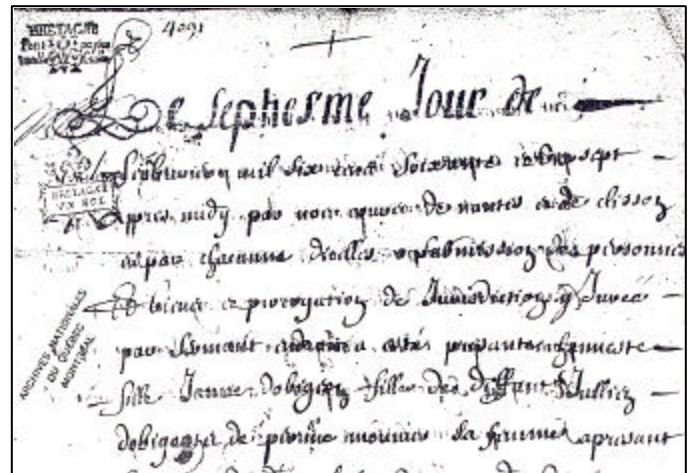
Catherine Daubigeon est la fille de Perrine Meunier et de Julien Daubigeon. Ces derniers ont quitté la Bretagne, plus précisément Clisson et sont venus s'installer en Nouvelle-France avec la grande recrue de 1653 : ces hommes recrutés par Paul Chomedey de Maisonneuve avec l'intervention de Jeanne Mance pour sauver Montréal; il fallait du renfort, les quelques colons montréalais étant occupés à apprivoiser un environnement hostile et à résister aux attaques incessantes dont ils étaient l'objet de la part des iroquois ⁸.

Neuf jours après leur arrivée, Perrine Meunier et Julien Daubigeon font baptiser leur deuxième fille, Catherine, le 25 novembre 1653 à Montréal. Catherine a comme parrain Paul de Chomedey de Maisonneuve (qui fut parrain 43 fois durant sa vie) et comme marraine Jeanne Mance (qui fut marraine 73 fois au cours de sa vie) ⁹.

Catherine a une sœur Claire, née le 23 février 1656 et qui ne vit que quelques semaines. Claire est une enfant posthume puisque Julien Daubigeon décède le 31 mai 1655 tué par les iroquois. Perrine Meunier se remarie en 1658 avec François Roinay, un défricheur, venu aussi avec la grande recrue. Catherine a deux demi-sœurs : Marie-Barbe et Jeanne. Marie-Barbe se marie avec Antoine Rousseau dit Labonté et Jeanne avec Étienne Bisailon ¹⁰.

Vous avez sûrement noté que Catherine Daubigeon n'est pas l'aînée de la famille ¹¹. En effet, le couple Meunier Daubigeon avant de s'embarquer pour la Nouvelle-France, a laissé leur aînée, Jeanne, âgée de 6 ans, en Bretagne. C'est lors de mes travaux de recherche dans le minutier du notaire Antoine Adhémar, que j'ai trouvé un acte de Clisson, remis au notaire par Étienne Bisailon et son épouse Jeanne Roynay. Le titre de cet acte est «*quittance consentie à Viau (Jacques) par Jeanne Daubigeon Dergott le 7^e février 1677*», devant les notaires Ceauté et Touraud de Clisson. Cette trouvaille est une des joies de la recherche en généalogie. Voici un extrait de cet acte :

Extrait de l'acte : «*quittance consentie à Viau par Jeanne Daubigeon Dergott 7 février 1677, notaires Ceauté et Touraud, Nantes et Clisson, Bretagne* ».



*Le Septiesme Jour de
febvrier mil Six cent Soixante et Dix sept
apres midy par nous voues de nantes et de clisson
Et par chacunne dicelles substitution des personnes
Et biens de prerogation de Jurisdiction y Jurée par
Sermant endroit a esté presante honneste
fille Janne dobigeon fille de deffunt Jullien
dobigeon et de perrine mounier Sa femme apresant
Sa veufve ...*

Cet acte confirme l'existence de Jeanne Daubigeon, l'aînée de Julien Daubigeon et de Perrine Meunier. Nous y apprenons qu'elle est paroissienne de Saint-Sébastien, Les Nantes et que par, l'intermédiaire de Jacques Viau dit Lespérance, originaire de La Trinité, elle a reçu «*la somme de cent livres pour sa part et portion de la succession de sondit feu père* ».

Revenons à Catherine : à cinq ans, elle fait partie du premier groupe d'élèves de l'école-étable ouverte par Marguerite Bourgeoys en 1658 ¹². Catherine apprendra sûrement l'écriture à son mari Pierre Ganier, qui déclare savoir signer à partir de 1683 de même qu'à sept de ses enfants.

signature de Catherine Daubigeon

Catherine Dobigeon

Catherine Daubigeon met au monde 13 enfants : Marie, Marguerite, Anne, Catherine, Pierre, François, Marguerite Angélique, Jeanne, Marie Gabrielle, Louis Étienne, Agnès, Nicolas et Joseph.

(à suivre)

L'EXCOMMUNICATION À SON MEILLEUR SOUS MGR BRIAND

Par Raymond Monette (284)

On ne peut passer l'occasion de rapporter dans cet article les exemples suivants les plus frappants de cette prose excommunicatrice de la bouche même (plume) de Mgr Briand, exemples pris au hasard de ses lettres ^(3,4);

Il se voit forcé de prononcer contre eux "le terrible et redoutable fléau de l'excommunication, de les chasser de l'Église, notre mère, de les retrancher du nombre des fidèles, de leur interdire toute participation à nos mystères et à nos sacrements, de rompre les liens qui les rendaient participants des prières de l'Église, de leur interdire toute communication avec les autres fidèles, de les livrer enfin à Satan, à son pouvoir, à sa tyrannie et à son terrible joug, dont Jésus-Christ les avait délivrés par le baptême".

"Ne le regarde plus comme son sujet et comme chrétien. Vous ne pouvez pas l'absoudre, recevoir de sa part aucune rétribution de messes, ni manger avec lui, ni converser avec lui que pour la seule fin de le convertir".

"C'est pourquoi nous chassons de l'Église les dits.... et défendons de les regarder comme catholiques, de les admettre à aucun sacrement ni à la sépulture ecclésiastique, ordonnons aux marguilliers de faire crier leurs bancs.... défendons à toutes personnes de quelque sexe ou qualité qu'elles soient sous les mêmes peines d'entreprendre de pareilles impiétés" (ne pas avoir présenté leur enfant né depuis trois jours au St-baptême).

"Si elles ne se séparent point, je lancerai contre eux les foudres de l'Église et les excommunierai, les privant du droit d'assister à la messe, de recevoir les sacrements et la sépulture ecclésiastique si elles meurent dans cette état".

"Non seulement, vous ne devez pas marier mais même publier les bans de mariage, qu'on ne vous ait promis devant témoins dont vous ferez acte, qu'on se repent de sa conduite passée et qu'on est

prêt à obéir, ce dont nous vous chargeons de recevoir le serment qu'ils feront en touchant le crucifix. L'acte nous sera envoyé pour obtenir le permis de publier les bans. Quant aux sacrements vous ne les donnerez point, pas même à la mort, sans rétraction et réparation publique du scandale, ni à hommes ni à femmes; et ceux qui mourront dans l'opiniâtreté vous ne les enterrez pas en terre sainte sans notre permission, ou si vous les enterrez, ce que nous ne vous défendons pas de faire absolument, vous n'y assisterez qu'en soutane, comme surveillant et sans réciter aucune prière, et les corps n'entreront point dans l'église que nous vous ordonnons de tenir toujours fermée, hors le temps des offices. Vous ne recevrez aucune rétribution de messe à dire pour les défunts rebelles; vous n'admettez les vivants à aucune fonction ecclésiastique ni de parrains, ni de témoins".

La sentence d'excommunication sera lue "...avant l'aspersion de l'eau bénite. Vous porterez un cierge que vous tiendrez allumé et six petites bougies. Après la sentence prononcée, vous les ferez écraser et éteindre avec les pieds. Si les coupables étaient présents il faudrait qu'ils sortissent pour pouvoir dire la messe, et désormais vous ne pourrez plus la dire devant eux".

Lettre aux paroissiens "portant menace de lancer l'excommunication majeure contre tous ceux qui, dans la paroisse du Cap St-Ignace, n'ont pas satisfait au devoir pascal, ni payé les dîmes, ont donné conseil de ne les point payer ou y ont applaudi" et par laquelle "il fait défense à tous prêtres de les confesser et absoudre, de leur administrer le Saint-Viatique même à la mort, à moins qu'ils ne se reconnaissent, de les enterrer en terre sainte et de ne faire aucune prière publique pour eux après la mort ou recevoir l'attribution de messes à dire à leur intention...".

"Ceux qui le retirent, qu'ils lui donnent à manger, mais s'ils mangent avec lui à la même table, ils sont réellement excommuniés et ne participent pas aux prières de l'Église".

Un grand nombre de ces sanctions, comme par exemple celle-ci : "défense aux paroissiens de lui parler, de manger avec lui etc..", avaient certainement pour résultat sinon comme but,

d'isoler la personne de la façon la plus complète. Ces pratiques peuvent sembler des plus barbares et non-chrétiennes pour des gens d'aujourd'hui. Toutefois, avec un recul de deux cents ans, en se plaçant dans le contexte de l'Église au 19^e siècle, d'une église canadienne naissante et d'un peuple en formation, on pourra peut-être réussir à comprendre que l'utilisation de ces mesures drastiques et draconiennes était un moyen pour assurer l'autorité complète de l'Église.

Quant à la réintégration éventuelle à l'Église, il s'agissait premièrement de regretter la faute, de réparer publiquement le scandale ou l'injure faite au clergé, en général à la porte de l'église, et de faire les pénitences imposées dont voici deux exemples : "Vous lui donnerez pour pénitence de se trouver pendant un an à cette même place (sous la cloche) toutes les fêtes et dimanches à messes et à vêpres, et de ne manger que du pain et de ne boire que de l'eau tous les vendredis pendant cette année, et de réciter tous les jours à genoux cinq Pater et Ave". "Jeûne général de toute la paroisse, récitation de prières le cierge à la main, etc....".



Il est quand même surprenant que, malgré le désaveu social le plus complet infligé par l'excommunication, cette menace d'excommunication n'ait pas réussi à éliminer tous ces "crimes et désobéissances" contre l'Église. Peut-on croire que tous ces fidèles ignoraient les conséquences de leurs actes et les effets de l'excommunication? Au contraire, ils étaient certainement au courant d'autant plus que, dans plusieurs cas, il y avait avertissement préalable, mais il semble que malgré tout, ces menaces n'eurent pas l'effet désiré dans bien des cas. Doit-on sympathiser avec Mgr Briand

qui écrivit en 1775 : "Qu'il y a peu de foi en Canada, quoiqu'il reste encore une écorce de religion".

Ce que j'ai découvert pour vous dans les lettres du Dr Thomas Auguste Brisson

À suivre : (Conclusion et annexe)

Par Hélène Charuest (59)

À l'abbé G.A. Déjordy, de Concord, N.H.

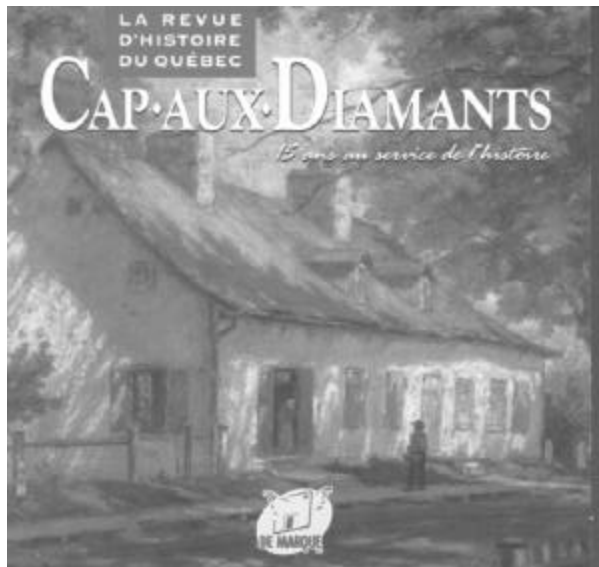
Cet abbé fait des recherches généalogiques sur les familles Faille. Il lui fournit ces renseignements sur Mathieu Faille, le fondateur de cette lignée. Mathieu Faille fut un des tout premiers colons de La Prairie dès avant 1672. On le compte comme l'un «des nombreux défricheurs-martyrs tombés sous les coups des féroces Iroquois, qui infestaient alors ces terres renommées pour leur fertilité. Suivant une tradition constante, ces barbares tentèrent de se nourrir de sa chair, mais durent y renoncer parce qu'elle était trop «salée », ce qui permit d'inhumer les restes de la victime ainsi que ceux de son fils André, tombé également à ses côtés, le 29 août 1695. »

Le pouvoir des médias déjà en 1920

Dans une lettre adressée à M. Edgar Gariépy, artiste-photographe de Québec, le Dr Brisson songe à se servir du cinéma comme instrument de propagande pour encourager les gens à rester à la campagne et les citadins à y retourner.

« Depuis longtemps, nos hommes publics proclament le besoin de modifier la mentalité de notre classe agricole en train d'abandonner la terre ancestrale, qui le nourrit, ...J'étudie en ce moment, un nouveau mode de propagande comprenant l'emploi de pellicules comme moyen combiné d'enseignement utile et d'agréable distraction. Nos gens de campagne, étant fêlés d'automobiles et vues animées et ne pouvant en trouver dans leurs paroisses, viennent en voir à la ville, ce qui ne serait qu'à demi-mal, s'ils n'oubliaient souvent de retourner.... chez eux. Quoi de mieux à faire alors que d'aller leur en montrer- et de bonnes – pour les exempter de se déplacer aussi déplorablement? »

C'est pourquoi, il compte sur ce Monsieur Gariépy pour faire un montage. L'idée, dit-il, est susceptible de grand développement.



La plupart des amateurs d'Histoire connaissent bien la revue Cap-aux-Diamants. Or, l'intégrale de la collection de cette revue d'histoire du Québec destinée au grand public, soit les 58 numéros et les 6 hors-séries, se retrouve désormais sur un cédérom publié par De Marque Inc., disponible à la bibliothèque de la Société.

À la banque de textes et d'illustrations est joint un outil de lecture et de recherche, Casablanca, que l'on doit également installer avant de parcourir la collection de revues.

La consultation peut se faire par un index des années, des numéros hors-séries, des chroniques, thèmes, lieux, personnages, auteurs ou encore selon une recherche par mot ou groupe de mots.

Portage	Catégorie	Titre	Année	Saison
2	Article	Députés et patriotes	1992	Été
2	Article	Un fou dans une poche? Du théâtre français au début du règne	1993	Automne
1	Illustration	Jacques Potras. La carte postale québécoise. Une aventure g		
1	Illustration	Douze portraits, dont Joseph-Narcisse Cardinal, député de L.		
1	Illustration	Illustration tirée de Guy Lavolette. Ils ont fait notre pays. H&s		
1	Illustration	Joli petit parterre orné de belles fleurs devant la maison de T.		
1	Rubriques	Si ma famille n'était contée: Les Broussens	1987	Hiver
1	Article	Les Melson à Montréal: un pouvoir omniprésent	1988	Automne
1	Rubriques	La venue avant tout Gustave Lanctôt et l'histoire.	1989	Été
1	Article	Liens éphémères: les ponts de glace au XIXe siècle	1990	Été
1	Rubriques	La carte postale québécoise	1990	Automne
1	Article	Les sentiers de la villégiature	1993	Printemps
1	Article	Images d'un héros	1993	
1	Article	Une voie stratégique bien gardée: La rivière Richelieu	1994	Printemps
1	Article	Les Indiens et la Conquête	1995	Printemps
1	Rubriques	Les Pilon fêtent en grand cet été!	1995	Printemps
1	Rubriques	L'épidémie de varicelle de 1702-1703	1995	Été
1	Article	Évolution du potager québécois	1996	Été

L'utilisateur qui connaît déjà un lecteur tel l'Adobe Reader n'aura pas de peine à s'y retrouver; cependant Casablanca ne permet pas la lecture d'une page à sa suivante, ni la visualisation des pages frontispices. L'outil priorise la recherche de textes ou encore d'illustrations. La mise en page, dont la position et la taille relative des illustrations, s'ajuste à la dimension de la fenêtre d'affichage choisie, mais elle diffère de celle que l'on retrouve dans la revue imprimée.

Voici ce que l'utilisateur obtient en lançant une recherche avec, par exemple, le mot Laprairie : Chacune des lignes, en la cliquant, renvoie à un article de la revue qui comporte le mot « Laprairie »; pour y repérer ce mot, il faudra lire l'article ou effectuer une autre recherche du même mot à l'intérieur de l'écran actif. Une recherche à partir d'un thème, lieu, personnage, auteur, déjà présent dans l'index fourni, est encore plus simple : il suffit de cliquer sur l'item retenu.

Casablanca conserve un historique de toutes les recherches effectuées, classées par ordre chronologique, que l'utilisateur peut consulter au besoin; c'est une caractéristique intéressante.

Le cédérom est conçu pour la recherche et l'outil fonctionne bien. Un minimum d'apprentissage est requis. Cependant on ne peut s'empêcher de se demander pourquoi le lecteur Adobe Reader et le format pdf, qui sont devenus des standards dans le domaine, n'ont pas été choisis.

Jean Joly, SHLM #132

Sites Internet intéressants

Nous avons reçu une liste de sites intéressants pour ceux qui font des recherches aux États-Unis et en France Voici donc quelques adresses :

- French-Canadian Genealogical Society of Connecticut: <http://www.fcgsc.org>
- Maine State Archives/Library: www.state.me.us/sos/arc/genealogy
- American-Canadian Genealogical Society: www.acgs.org
- www.archivescanadafrance.org

Le coin du livre

Par Raymond et Lucette Monette (284)

ACQUISITIONS

- CD-ROM, *Rapports des Archives nationales du Québec, 1920-1975*, par Les Publications du Québec, 2003.
(achat par la bibliothèque SHLM)
- CD-ROM, *Sherbrooke deux siècles d'histoire 1802-2002*, par Société d'histoire de Sherbrooke
(don de Madame Marie Gagné)

AVIS DE RECHERCHE

A la suite d'un inventaire rapide de la bibliothèque, certains livres sont manquants et non mal classés sur les rayons.

Voici quelques exemples de volumes manquants.

- Assiwini, Bernard, *Indiens du Haut et du Bas-canada*, tomes 1, 2, 3
- Couture, Yvon, *Les Algonquins*
- Campagna, Dominique, *Répertoire des mariages de Valleyfield*, tome 1 de A à K
- Brassard, Michel, *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec. Guide à l'intention des amateurs et des professionnels*, etc...

SUGGESTIONS D'ACHAT

Faites-nous part des livres qui vous seraient utiles dans vos recherches et que nous ne possédons pas. Transmettez vos suggestions, par courriel à Raymond ou Lucette histoire@laprairie-shlm.com

CD-ROM

Actuellement, la bibliothèque possède 8 CD-ROM, dont les titres sont :

- Sherbrooke, deux siècles d'histoire, 1802-2002.
- Les rapports des archives nationales du Québec 1920-1975.

- Cap Aux Diamants, 15 ans au service de l'histoire.
- Le Sulte, 32 volumes de Benjamin Sulte, carte de 1709
- Dictionnaire généalogique des Canadiens-français de Cyprien Tanguay
- Chronica 1, Jugements et délibérations du Conseil Souverain, 1663-1716
- Chronica 2, Jugements et délibérations du Conseil supérieur de la Nouvelle-France, 1717-1760, Inventaires des insinuations.
- Chronica 4, Inventaire des concessions en fief et seigneurie, foies et hommages, aveux, dénombrements, papier terrier 1667-1668.

Ces CD-ROM sont sous clé, pour consultation, demander à Madame Johanne McLean.

Éditeur :

Société d'histoire de La Prairie -de-la-Magdeleine

Internet :

www.laprairie-shlm.com

Dépôt légal 2002

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1499-7312

COLLABORATEURS :

Coordination : Johanne McLean, secr.-coord.

Rédaction :

Johanne McLean
Raymond et Lucette Monette (284)
Jean Joly (132)
Marie Gagné (316)
Hélène Charuest (59)

Révision

Jacques Brunette (280)

Infographie : SHLM

Impression : Imprimerie Moderne La Prairie inc.

Siège social :

249, rue Sainte-Marie
La Prairie (Québec) J5R 1G1

Tél. : 450-659-1393

Télec. : 450-659-1393

Courriel : histoire@laprairie-shlm.com

Les auteurs assument l'entière responsabilité du contenu de leurs articles et ce, à la complète exonération de l'éditeur.